

A & E

SARL au capital de 30.500,00 euros

Siège social : 10 rue Marcel Dassault 81990 CAMBON D'ALBI
899 663 645 RCS ALBI

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 MAI 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente mai à 12 heures,**

Le soussigné Sliman LAHYANI,

Agissant en qualité de gérant de la société,

A pris les décisions suivantes relatives à la modification du siège social de la Société :

- Transfert du siège social ;
- Mise à jour des statuts
- Délégation de pouvoir

Première résolution
(Transfert de siège)

L'associé unique décide de procéder au transfert du siège social du 20 rue du Dr Laurent Camboulives 81000 ALBI au 10 rue Marcel Dassault 81990 CAMBON D'ALBI.

Deuxième résolution
(Mise à jour des statuts)

En application de la résolution qui précède l'associé unique procède à la modification de l'article de 4 des statuts :

« Article 4- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 10 rue Marcel Dassault 81990 CAMBON D'ALBI

Le déplacement du siège social est décidé par l'associé unique ou par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales. Le siège social peut cependant être transféré en tout endroit du territoire français par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales » .

Troisième résolution
(Pouvoir)

Tout pouvoir sont donnés à avec faculté de délégation, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Sliman LAHYANI
Gérant